

0-3 ANS



GUIDE FAMILLE

de la naissance à l'entrée à l'école



santé
famille
retraite
services



UNE TERRE DE LIENS

LE TERRITOIRE DE LUNEL AGGLO ACCUEILLE VOS TOUT-PETITS



Retrouvez toutes les structures d'accueil accessibles
en fonction de votre commune pages 18-19



LES MODES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE



**Se séparer de son enfant et le confier n'est pas une chose simple de prime
abord et les modes d'accueil qui vous sont proposés sont multiples.
Comment trouver la structure qui réponde à vos besoins
et à ceux de vos enfants ?**

Le territoire de Lunel Agglo dispose de plusieurs accueils ou services avec des professionnels expérimentés qui vous aideront à choisir le plus sereinement du monde le lieu, les personnes qui accueilleront votre enfant, et la formule qui convient le mieux à votre famille. En tout, il existe plus de 217 places d'accueil en structures collectives et plus de 600 places auprès des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur le territoire.





LES PROFESSIONNELS

DE LA PETITE ENFANCE

Que le mode d'accueil soit individuel ou collectif, les professionnels de la petite enfance proposent différents types d'activités pour permettre un développement cohérent du jeune enfant.

Des équipes pluridisciplinaires de professionnels de la petite enfance œuvrent au quotidien pour accueillir les enfants et leur famille, en offrant un environnement adapté et propice au développement de l'enfant.



LA COORDINATION PETITE ENFANCE

Sa mission consiste d'une part à mettre en place et développer le projet des communes dans le champ de la petite enfance, d'autre part à vous accompagner et vous orienter dans votre recherche de mode d'accueil.



LE RÉSEAU PARENTALITÉ

Depuis 2000, un réseau de professionnels soutient les parents sur le bassin Lunellois. Ce réseau favorise la collaboration entre les acteurs locaux pour développer des projets et des échanges d'informations utiles aux familles. Il mobilise les associations et institutions afin de proposer des initiatives cohérentes et adaptées aux besoins des parents et des familles. Vous pouvez prendre contact avec ce réseau pour toute information relative aux actions de soutien à la parentalité du territoire à l'adresse mail suivante : parentalitelunellois@gmail.com





Les accueils individuels



LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Agréé(e)s par les services de la DPMI (Direction de la Protection Maternelle Infantile), elles peuvent avoir **une capacité d'accueil maximal de 4 places**, à partir de la naissance jusqu'aux 18 ans de l'enfant. Les horaires d'accueil sont personnalisés en fonction des possibilités de l'assistant(e) maternel(e) et des besoins de la famille.



LES GARDES D'ENFANTS À DOMICILE

Ces professionnel(le)s permettent aux familles qui le souhaitent de faire garder leur enfant chez eux dans leur environnement quotidien. Les parents sont soit employeurs en direct, soit clients d'un organisme prestataire qui endosse le rôle d'employeur à la place des parents et met à leur disposition un salarié.

Les accueils collectifs

Les accueils collectifs sont requalifiés en fonction de leur capacité : micro-crèche (jusqu'à 12 places), petite crèche (de 13 à 24 places), crèche (de 25 à 39 places) et grande crèche (40 places et plus).



LES CRÈCHES

Elles peuvent être municipales, intercommunales associatives ou privées. On les appelle aussi « Établissement d'Accueil du Jeune Enfant ». Leur fonctionnement est assuré par une direction confiée soit à une infirmière-puéricultrice soit à une éducatrice de jeunes enfants. Elles accueillent vos enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, suivant des horaires précis.

Sur le territoire de Lunel Agglo, il existe 5 crèches municipales pour une capacité cumulée de 126 places.



LES MICRO-CRÈCHES

Elles peuvent être municipales, intercommunales ou privées et sont encadrées par une référente technique confiée à une éducatrice de jeunes

enfants. À la différence des crèches, elles ont une capacité réduite.

Elles accueillent les enfants à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation en école maternelle.

Ces dispositifs d'accueil sont au nombre de 6 sur le territoire, pour une capacité de 66 places.



LES HALTES-GARDÉRIES

On les appelle aussi « Établissement d'Accueil Occasionnel ». Ces structures accueillent à temps partiel les enfants, âgés de 10 semaines jusqu'à la scolarisation, afin de leur permettre de se familiariser, en douceur, avec la vie en collectivité.

Il existe un seul lieu de ce type, à Lunel, d'une capacité de **25 places**.





LUNEL AGGLO



Relais Petite Enfance (RPE)

386, avenue des Abrivados,
34 400 Lunel

mail : rpe@lunelagglo.fr

site web : www.lunelagglo.fr

Téléphone : 04 67 83 45 67

Gestionnaire : Communauté
d'Agglomération de Lunel Agglo

**3 éducatrices de jeunes enfants vous
accompagnent sur le territoire.**

*Service co-financé par les collectivités
et la CAF de l'Hérault*

Pour les parents / futurs parents

Sous forme d'accueil individualisé
(rdv /téléphone) :

- Une information sur les différents modes d'accueil des 0 à 6 ans.
- Un accompagnement dans vos démarches administratives parents employeurs, les prestations de la CAF.
- Une liste actualisée des places disponibles chez les assistants maternels agréés.

Pour les enfants

Des temps d'animations collectives favorisant :

- La rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes.
- Le partage de moments ludiques et conviviaux en présence et sous la responsabilité de l'assistant maternel.
- La participation à des temps d'éveil pour favoriser leur développement : jeux, lecture, musique, motricité.

Pour les professionnels de l'accueil individuel

Assistants maternels, gardes à domicile
et candidats à l'agrément :

- Une information sur les démarches pour l'agrément, la profession d'assistant maternel à domicile ou en Maison d'Assistants Maternelles, les droits et obligations, les aides.
- Un soutien dans les relations avec les enfants et/ou les parents employeurs.
- Une écoute et un échange dans l'exercice quotidien de votre profession.
- Un accueil pendant les ateliers organisés par le relais pour découvrir des activités d'éveil et rencontrer d'autres professionnels.

BOISSERON



Les Arlequins

Micro-crèche

155, rue de l'Aficion
34 160 Boisseron

mail : creche@boisseron.fr

site web : www.boisseron.fr

Téléphone : 04 67 63 07 88

Gestionnaire : Mairie de Boisseron

D'une capacité de 10 places, la micro-crèche des Arlequins accueille les enfants de Boisseron et de Saussines à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

10 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Boisseron ou Saussines

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site de la commune, ou à retirer à l'Hôtel de Ville des communes partenaires et à retourner dûment complétée à l'Hôtel de Ville ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@lunellagglo.fr

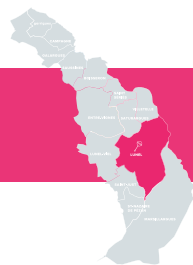
Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale.

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault



LUNEL



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

12 places

Horaires d'accueil

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Lundi et jeudi de 9h à 17h
sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Préinscription sur le site de la ville.
Dossier à retirer auprès du service
Enfance & Éducation

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

*Service co-financé par les collectivités
et la CAF de l'Hérault*

Babilune

Micro-crèche

8, esplanade Jacques Brel

34 400 Lunel

mail : micro.creche@ville-lunel.fr

site web : www.lunel.com

Téléphone : 04 67 87 84 83

Gestionnaire : Mairie de Lunel

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins, son développement et son rythme. Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie, et sur le libre choix de l'activité de l'enfant.

LUNEL



BabiOse

Micro-crèche

354, rue Mario Roustan
34 400 Lunel

mail : micro.creche@ville-lunel.fr

site web : www.lunel.com

téléphone : 04 67 87 83 59

gestionnaire : Mairie de Lunel

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins. Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie et sur le libre choix de l'activité de l'enfant. La communication positive est un des outils principaux utilisé par l'équipe. Chaque année, un intervenant extérieur anime régulièrement un temps particulier auprès des enfants (musique, yoga, danse). Des temps festifs et sorties sont organisés.



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

12 places

Horaires d'accueil

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Préinscription sur le site de la ville.

Dossier à retirer auprès du service Enfance & Éducation

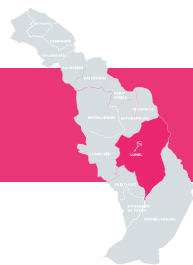
Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault



LUNEL



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

25 places

Horaires d'accueil

8h30 à 12h et 13h30 à 17h du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Préinscription sur le site de la ville.
Dossier à retirer auprès du service Enfance & Éducation

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault

L'île aux Enfants

Halte-garderie
50, rue Frédéric Mistral
34 400 Lunel

mail : haltegarderie@ville-lunel.fr

site web : www.lunel.com

Téléphone : 04 67 87 84 65

Gestionnaire : Mairie de Lunel

La halte-garderie est un lieu d'éveil, d'apprentissage et de socialisation. L'équipe pluridisciplinaire s'attache à préserver l'individualité de l'enfant avec bienveillance. Un projet pédagogique est axé sur l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, l'ouverture sur l'extérieur et l'aide à l'intégration sociale et culturelle.



Le Manège Enchanté

Multi-accueil

233, chemin du Jeu de Mail

34 400 Lunel

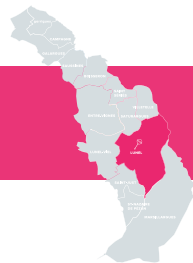
mail : manege.enchante@ville-lunel.fr

site web : www.lunel.com

téléphone : 04 67 87 83 77

gestionnaire : Mairie de Lunel

L'équipe pluridisciplinaire accueille et accompagne chaque enfant afin de favoriser son éveil, son épanouissement et son bien-être dans un cadre adapté à ses besoins, son développement et son rythme. Le projet pédagogique est centré sur la bienveillance, le développement de l'autonomie et sur le libre choix de l'activité de l'enfant.



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

40 places

Horaires d'accueil

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel

Inscription

Préinscription sur le site de la ville.
Dossier à retirer auprès du service Enfance & Éducation

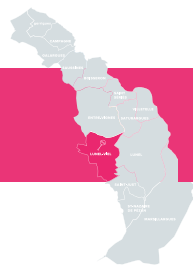
Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault



LUNEL-VIEL



LES BISOUNOURS

Multi-accueil

70, rue des Thermes

34 400 Lunel-Viel

mail : bisounours.creche@orange.fr

site web : www.ville-lunelviel.fr

téléphone : 04 67 83 72 80

gestionnaire : Association Les Bisounours

D'une capacité de 24 places, la crèche multi-accueil des Bisounours accueille les enfants de Lunel-Viel à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

24 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Lunel-Viel

Inscription

Fiche de préinscription disponible en mairie et sur le site de la commune et à retourner dûment complétée à l'Hôtel de Ville ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@lunelagglo.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault

MARSILLARGUES



Les Petits Loups

Multi-accueil

97, rue Michel Devaux

34 590 Marsillargues

mail : petite.enfance@marsillargues.fr

site web : www.marsillargues.fr

Téléphone : 04 67 42 77 39

Gestionnaire : Mairie de Marsillargues

D'une capacité de 25 places, la crèche « Les petits loups » accueille les enfants de Marsillargues de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation.

Lieu d'éveil et de développement, il propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

25 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Lundi et mardi de 9h à 17h

sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Marsillargues

Inscription

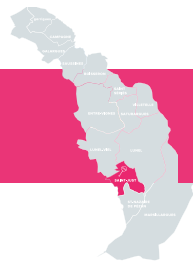
Fiche de préinscription téléchargeable sur le site de la Ville ou à retirer à la crèche de Marsillargues.

À retourner directement à la crèche ou par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@marsillargues.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault



SAINT-JUST



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

20 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Saint-Just

Inscription

Fiche de préinscription disponible en mairie ou sur le site de la commune et à retourner dûment complétée à l'Hôtel de Ville ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@lunelagglo.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault

Multi-accueil de SAINT-JUST

59, chemin des Grillons
34 400 Saint-Just

mail : creche.saintjust@orange.fr

site web : www.stjust34.com

téléphone : 04 99 54 44 61

gestionnaire : Mairie de Saint-Just

D'une capacité de 20 places, cette structure accueille les enfants de St-Just à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille. Partagée en 2 groupes multi-âge de 10 enfants, la crèche offre un accueil en deux unités de vie distinctes.

SAINT-SÉRIÈS



Les petits Princes

Micro-crèche

325, rue des Albizzias

34 400 Saint-Sériès

Mail : crechesaintseries@orange.fr

Site web : www.ej-sivom.fr

Téléphone : 04 99 66 35 50

Gestionnaire : SIVOM Enfance et Jeunesse

D'une capacité de 10 places, la micro-crèche des petits princes accueille les enfants de St-Sériès, Saturargues et de la commune d'Entre-Vignes, à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

10 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Saint-Sériès, Saturargues ou la commune d'Entre-Vignes

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site des communes ou du SIVOM et à retourner dûment complétée en mairie, au SIVOM ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@lunelagglo.fr

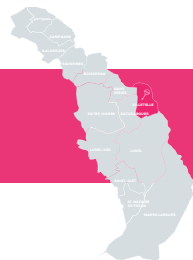
Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault



VILLETTELLE



Tranches d'âges

À partir de 10 semaines jusqu'à la scolarisation

Capacité

24 places

Horaires d'accueil

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Horaires et jours de permanences

Sur rendez-vous

Critères d'inscription

Habiter Villetelle, Saturargues ou Vérargues Commune d'Entre-Vignes

Inscription

Fiche de préinscription téléchargeable sur le site des communes ou du SIVOM et à retourner dûment complétée en mairie, au SIVOM ou directement auprès de la coordination petite enfance intercommunale par mail à l'adresse suivante : petite.enfance@lunelagglo.fr

Tarifs

Tarification selon le barème national de la CNAF, calcul en fonction des revenus et de la composition familiale

Service co-financé par les collectivités et la CAF de l'Hérault

Les P'tites Pousses

Multi-accueil

4, avenue du Vidourle

34 400 Villetelle

mail : eajevilletelle@gmail.com

site web : www.ej-sivom.fr

Téléphone : 04 67 86 85 77

Gestionnaire : SIVOM

Enfance & Jeunesse

D'une capacité de 24 places, la crèche accueille les enfants de Villetelle, Saturargues, Entre-Vignes (commune historique de Vérargues) à partir de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation. Lieu d'éveil et de développement, elle propose une démarche d'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.



ÉGALEMENT SUR LE TERRITOIRE

À LUNEL-VIEL

La maison de Kadine

Micro-crèche privée
107, place du 14 Juillet
34 400 Lunel-Viel

Mail : lamaisondekadine@gmail.com

Site web : www.ville-lunelviel.fr

Téléphone : 04 99 64 45 34

À LUNEL

Beebaby

Micro-crèche privée
961, avenue Maréchal Leclerc
34 400 Lunel

Mail : beebabyconcept.microcreche@gmail.com

Site web : www.beebaby.fr

Téléphone : 07 68 54 54 17



Le Baobab

Lieu d'accueil enfants-parents
Dispositif soutenu par Lunel, la CAF de l'Hérault et le Département de l'Hérault

Mail : contact@lebaobab.org

Site web : www.lebaobab.org

Téléphone : 07 69 21 23 75

Lunel Vauban

Espace associatif Vauban
171, avenue du G^{al} De Gaulle
34 400 Lunel

Le lundi et le mardi de 9h à 12h

Lunel Centre-ville

ALSH Le Lavoir
97, rue de l'école du Parc
34 400 Lunel

Le vendredi de 14h à 17h

Accueil libre et gratuit des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte pour partager un moment de jeux et de découverte, pour échanger avec des professionnels de la petite enfance et pour rencontrer des familles de votre quartier.



LES MODES D'ACCUEIL DU TERRITOIRE



Nom de la structure	Relais Petite Enfance	Le Baobab	Les Arlequins	Babilune	BabyOse	Beebaby
Commune d'implantation	Lunel	Lunel	Boisseron	Lunel	Lunel	Lunel
Gestionnaire Votre commune	Communauté d'Agglomération Lunel Agglo	Association	Mairie	Mairie	Mairie	Entreprise Privée
Boisseron						
Campagne						
Entre-Vignes, Saint-Christol						
Entre-Vignes, Vérargues						
Galargues						
Garrigues						
Lunel						
Lunel-Viel						
Marsillargues						
Saint-Just						
Saturargues						
Saussines						
Saint-Nazaire de Pézan						
Saint-Sériès						
Villetelle						



L'Île aux Enfants	Le Manège Enchanté	La Maison de Kadine	Les Bisounours	Les Petits Loups	Multi-accueil de St-Just	Les Petits Princes	Les P'tites Pousses
Lunel	Lunel	Lunel-Viel	Lunel-Viel	Marsillargues	Saint-Just	Saint-Sériès	Villetelle
Mairie	Mairie	Association	Association	Mairie	Mairie	SIVOM enfance & jeunesse	SIVOM enfance & jeunesse
							
							
							
							
							
							
							
							
							



Vos enfants grandissent ?!
Consultez nos livrets adaptés à chaque âge.
Flashez le QR code ci-dessous pour les télécharger.



Coordination Petite Enfance
Lunel Agglo
04 67 83 97 29

Coordination Petite Enfance
Ville de Lunel
04 67 87 84 12

Informations complémentaires sur :

www.lunelagglo.fr

Rubriques : Vivre ici > L'enfance

